

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5907**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Santé spécialité Conseiller en produits dermo-cosmétiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé, 336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste du produit cosmétique, de sa conception à sa fabrication, en particulier du conseil et de la démarche commerciale dans les pharmacies, les espaces spécialisés, les grands magasins et les chaînes franchisées, les gérances de point de vente spécialisés.

Il maîtrise la pratique des soins dermo-cosmétiques (conseils, techniques de soins esthétiques, maquillage, conseils en image, marques, mode, parfums...) et l'aspect scientifique du produit dermo-cosmétique (matières premières, formes galéniques et formulation, contrôle qualité, physiologie cutanée, dermatologie, pharmacologie, pharmacocinétique, essais cliniques). Il dispose de compétences commerciales (psychologie du client, communication et relations humaines, techniques de vente) et juridiques (autorisation de mise sur le marché, législation, droit commercial, des affaires, du travail, de la propriété industrielle).

Il maîtrise le fonctionnement de l'entreprise, les outils et techniques de communication et l'anglais professionnel et technique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans le secteur de la cosmétologie.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Délégué commercial spécialisé
- Gérant
- Conseiller
- Adjoint de cadre

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1405 : Conseil en information médicale

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Enseignements scientifiques du produit dermo-cosmétique

Formations commerciales, juridiques et de communication

Gestion d'entreprise, conseils dermo-cosmétiques, initiation aux soins esthétiques

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.ups-tlse.fr>

<http://www.pharmacie.ups-tlse.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :